faible partie dans le chiffre des musulmans; sauf les fonctionnaires, tous les musulmans sont de race slave; ils descendent des seigneurs du pays, qui se convertirent en masse à l'islamisme au XVe siècle pour conserver leurs droits féodaux; leurs serviteurs firent de même, pour professer la même religion que leurs maîtres. Sauf un petit nombre d'exceptions, toutes les propriétés foncières sont entre les mains de ces musulmans de race slave, dont le fanatisme ne le cède en rien à celui des vrais Osmanlis et qui oppriment les raïas de la façon la plus violente. La haine n'est pas moins grande entre les catholiques grecs, régis par leurs popes, et les catholiques romains, dirigés par des moines de l'ordre de Saint-François; ils se détestent et se trahissent mutuellement, et cette division des raïas entre eux en face de leur ennemi commun est une des causes qui ont toujours fait avorter misérablement les tentatives de rébellion en Bosnie. Les israélites répandus dans tout l'eyalet sont pour la plupart originaires de l'Espagne et descendent des juifs chassés de cette contrée au XVIe siècle; ils ont conservé l'usage de la langue espagnole.

Les villes principales de la Bosnie sont : Bosna-Séraï, 70,000 hab., résidence du vali ou gouverneur général; Zvosnik, 14,000 hab., et Livno, sur la route de Dalmatie. Tous les chefs-lieux d'arrondissement ou de cercle servent de résidence à un gouverneur turc et à une garnison postée dans une citadelle; la citadelle est généralement un château flanqué de tours et armé de quelques pièces de gros calibre. Outre ces forteresses, il y a en Bosnie quelques véritables places de guerre, telles que Bihac, Zvosnik, Bagna-Louka, etc.

Une des causes sans cesse renaissantes de mécontentement en Bosnie est le mode de perception des impôts. Comme dans tout l'empire turc, l'impôt est de deux sortes, le *virgi* et l'*achar*. Le virgi est un impôt de 3,000 piastres (600 fr.) par groupe de quarante familles, qui se le divisent entre elles proportionnellement à leur fortune. L'achar, sorte de dîme, est un prélèvement de 12 1/2 pour 100 sur les produits agricoles, les fruits et les légumes exceptés. Il y a, en outre, différentes taxes spéciales par tête de mouton, de bœuf, de porc, de cheval, etc. Ces charges ne sont pas exorbitantes; ce qui les rend insupportables, c'est la manière dont elles sont perçues et qui donne naissance aux abus les plus criants. Le gouvernement turc cède l'impôt, par voie d'adjudication, à des fermiers qui en opèrent la collection; les chrétiens ne sont pas admis à se présenter comme adjudicataires. Le bey musulman, riche propriétaire, fermier de l'impôt, commence par s'en exonérer et le fait retomber tout entier sur le paysan, dont il exige, de plus, comme seigneur féodal, une foule de prestations; il a le droit de réquisitionner gratuitement ce qui lui convient parmi ses bestiaux et ses instruments agricoles pour des semaines ou des mois entiers.

Il n'existe pas de commission pour l'évaluation honnête et modérée des taxes à payer; le collecteur opère à sa guise. Dans l'Herzégovine, l'achar est exigible en argent, sur la simple estimation du collecteur; de plus, le fermier de l'impôt en vend toujours la perception à des sous-fermiers, qui la revendent eux-mêmes, et toute la population se trouve ainsi soumise à la rapacité de quelques centaines d'usuriers. Dans les mauvaises années, ceux-ci, sous prétexte d'aider le paysan, lui avancent l'argent nécessaire au payement de l'impôt sur la récolte de l'année suivante, et le paysan se trouve bien vite avoir engagé les récoltes de plusieurs années, de sorte que toute libération lui est impossible. Les prévarications et les abus de tout genre se perpétuent avec d'autant plus de facilité qu'il n'existe, pour les chrétiens, ni lois ni tribunaux.

Il n'est donc pas étonnant que la Bosnie soit le théâtre d'insurrections périodiques sans cesse amenées par les mêmes causes; mais les dissensions des raïas entre eux ont toujours empêché leur succès. Si celle de 1876 a pour résultat, ce qui est encore incertain, quelque amélioration dans leur sort, c'est que la Russie, dans un but tout personnel, a appuyé les revendications des Slaves bosniaques et des chrétiens. Cette insurrection a éclaté au mois d'août 1875 et a pris immédiatement de grandes proportions. Les notes diplomatiques de la Turquie l'imputèrent à la présence de 200 Serbes amenés en Bosnie par des paquebots autrichiens; mais l'oppression des raïas bosniaques est elle-même une cause suffisante de soulèvement, sans qu'il soit besoin de recourir à l'hypothèse d'agitateurs étrangers. En avril 1876, les insurgés, au nombre d'environ 10,000, tenaient la campagne et se massaient aux environs de Bisca; les garnisons turques étaient chassées d'un grand nombre de chefs-lieux; les populations mahométanes, partout où elles se trouvaient inférieures en nombre aux raïas, furent massacrées; des villages entiers devinrent la proie des flammes. A leur tour, les musulmans, un moment surpris, reprirent l'offensive, soutenus par des détachements de l'armée régulière et des colonnes de bachi-bouzoucks; ils se vengèrent des excès commis sur eux par des excès plus révoltants encore. Mais les opérations militaires sont difficiles dans ce pays accidenté, et la lutte dura, avec des alternatives de succès et de revers, au milieu d'atrocités commises par les deux partis, jusqu'à l'armistice de décembre 1876.

BOSON, surnommé **le Vieux**, comte de Périgord, mort dans la seconde moitié du Xe siècle. Il était petit-fils de Geoffroy, premier comte de la Marche. Il avait épousé la sœur de Bernard, comte de Périgord, et il prit le parti du fils de ce dernier contre le comte d'Angoulême, Armand Manzer. Les fils de son beau-frère étant morts sans postérité, il hérita du comté de Périgord. Il acquit ultérieurement le Limousin et laissa cinq fils, dont l'aîné, Hélie, lui succéda.

BOSQUET (Amélie), femme de lettres française, née à Rouen en 1820. Pendant plusieurs années, elle fut institutrice, puis s'adonna à des travaux littéraires. Elle collabora à la *Revue de Rouen et de Normandie*, publia un ouvrage intitulé : la *Normandie romanesque et merveilleuse* (Rouen, 1845, in-8°), recueil de traditions, de légendes, etc., et devint membre de l'Académie des sciences de Rouen. Depuis lors, sous le nom d'**Emile Bosquet**, Mlle Amélie Bosquet a collaboré à divers journaux, au *Journal de Rouen*, à l'*Opinion nationale*, etc., et elle a fait paraître un certain nombre de romans agréablement écrits. Nous citerons d'elle : *Louise Meunier*, suivi d'*Une passion en province* (1861, in-12); *Une femme bien élevée* (1866, in-12); le *Roman des ouvrières* (1868, in-12); les *Trois prétendants* (1874, in-12), etc.

BOSQUILINE s. f. (bo-ski-li-ne). Nom qu'on donnait autrefois à une terre couverte de bois et d'eaux.

BOSREDON (Alexandre DUPONT DE), homme politique français, né au château de la Fauconnie (Dordogne) vers 1818. Frère d'un conseiller d'Etat sous l'Empire, il se porta, avec l'appui de l'administration, candidat dans la 4e circonscription de la Dordogne, lors d'une élection partielle en 1868, et fut élu député au Corps législatif. Aux élections générales qui eurent lieu l'année suivante, M. de Bosredon fut de nouveau candidat officiel et l'emporta par 12,132 voix sur M. Roger, candidat de l'opposition, et M. Gibiat, se disant bonapartiste libéral. Au Corps législatif, M. de Bosredon vota avec la majorité réactionnaire et se prononça pour la guerre avec la Prusse. Rendu à la vie privée après la révolution du 4 septembre, il devint en 1871 membre du conseil général et de la commission départementale. Aux élections du 20 février 1876, il se porta candidat à la députation dans l'arrondissement de Sarlat, fit une profession de foi bonapartiste et fut élu par 9,256 voix, contre M. de Selves, candidat républicain. Il est allé siéger dans le groupe dit de « l'Appel au peuple, » avec lequel il a constamment voté.

BOSSE (Auguste), marin français, né en 1809. Admis à l'Ecole navale en 1826, il devint successivement aspirant en 1827, enseigne de vaisseau en 1832, lieutenant de vaisseau en 1836, capitaine de frégate en 1847, capitaine de vaisseau en 1853, contre-amiral le 24 décembre 1861 et vice-amiral le 4 mars 1868. M. Bosse faisait partie du conseil d'amirauté, lorsque, après l'investissement de Paris par les armées allemandes, il reçut le commandement du 3e secteur. Il prit part, à ce titre, à la défense de la capitale, sans attirer particulièrement sur lui l'attention. Il est grand officier de la Légion d'honneur.

BOSSELET (Hippolyte), journaliste et littérateur, né à Paris en 1824. Il fut, en 1847, un des fondateurs de la conférence Montesquieu. Après la révolution de Février 1848, il devint rédacteur en chef de l'*Avant-Garde*, journal des Ecoles, puis il collabora à la *Réforme* et au *Temps* (1850). Après le coup d'Etat de 1851, il publia diverses brochures inspirées par les idées libérales et fut appelé, en 1867, à rédiger en chef le *Glaneur d'Eure-et-Loir*. Candidat au Corps législatif dans ce département en 1863 et 1869, il échoua avec d'importantes minorités. M. Bosselet posa de nouveau sa candidature à l'Assemblée nationale le 8 février 1871, et il obtint environ 15,000 voix. Nous citerons de lui : le *Cardinal de Richelieu*, tragédie (1846, in-12); la *Crise* (1872, in-18); *Lettres de M. Journal* (1861, in-12); *De la liberté et du gouvernement* (1858, in-12); les *Elections générales de* 1863 *et l'opinion* (1863, in-12); la *Liberté ajournée* (1865, in-12); l'*Union des classes* (1874, in-12).

BOSSERT (Adolphe), écrivain et professeur français, né à Barr (Bas-Rhin) en 1832. Il s'est fait recevoir agrégé, puis docteur ès lettres. Après avoir été chargé d'un cours à la Sorbonne, il a été nommé professeur de littérature étrangère à la Faculté de Douai. On lui doit les ouvrages suivants : *Tristan et Iseult, poëme de Gotfrit de Strasbourg, comparé à d'autres poëmes sur le même sujet* (Paris, 1865, in-8°); *Des caractères généraux de la littérature allemande* (1868, in-8°); la *Littérature allemande au moyen âge et les origines de l'épopée germanique* (1871, in-8°); *Gœthe et Schiller, La littérature allemande à Weimar, la jeunesse de Schiller, etc.* (1873, in-8°).

BOSSOLI (Giovanni), sculpteur de l'école florentine, né à Montepulciano vers le milieu du XVIe siècle, mort vers 1598. Il a décoré de charmantes fontaines le Palais-Vieux de Florence et le château de Parme. Son talent était apprécié du duc Octave Farnèse, pour lequel il a beaucoup travaillé.

* **BOSSU** (Antoine-François, dit **Antonin**), médecin français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on doit à ce savant : *Petit dictionnaire de médecine usuelle* (1851, in-18); *Agenda-Formulaire des médecins praticiens et carnet de poche* (1851, in-16), qui, depuis lors, a paru chaque année; *Traité des plantes médicinales indigènes, précédé d'un cours de botanique* (1854, 2 vol. in-8°), dont la 3e édition a été publiée en 1872; *Législation médico-pharmaceutique* ou *Lois et règlements qui régissent l'enseignement et la pratique de la médecine et de la pharmacie* (1865, in-12); *Lois et mystères des fonctions de reproduction considérées dans tous les êtres animés, spécialement chez l'homme et chez la femme* (1875, in-12).

BOSSULUS, théologien, né, suivant les uns, en France et, suivant les autres, en Italie. Il vivait sur la fin du XVIe siècle et il professa la théologie à l'université de Valence. Philippe II le choisit pour précepteur de l'infant don Carlos. Ce prince étant mort, Bossulus vint en France et fut nommé régent du collége de Boncourt, à Paris. Il se fit dans cette position quelques ennemis, qui l'accusèrent d'hérésie et parvinrent à le faire exclure de l'Université. Il y put rentrer cependant quelques années plus tard. Ce théologien eut de son temps quelque réputation comme orateur. Il a laissé en manuscrit deux ouvrages ayant pour titre, le premier, *Matthæi Bossuli scholia in libros III et V institutionum oratoriarum Quintiliani*, et le second, *M. Bossuli, historici regii, institutiones dialecticæ, quibus omnis disserendi doctrina, pluribus libris ab Aristotele descripta, complectitur, ab eodem dictatæ, anno* 1584.

* **BOSSUT** (Charles, abbé). — L'anecdote racontée, dans nos premiers tirages, sur Bossut mourant lui a été attribuée par erreur. C'est à Lagny mourant que Maupertuis, pour le faire parler, demanda quel est le carré de 12.

BOSSY s. m. (boss-si). Bot. Arbre qui croît en Afrique.

* **BOST** (Jean-Augustin), écrivain protestant, né à Genève en 1815. Il fit ses études théologiques dans sa ville natale, où il fut reçu pasteur. Après avoir prêché l'Evangile à Genève, M. Bost est devenu successivement pasteur à Bourges, à Reims et à Sedan. On lui doit les ouvrages suivants : *Dictionnaire de la Bible* ou *Concordance raisonnée des saintes Ecritures* (1849, 2 vol. in-8°), réédité en 1865; *Petit abrégé de l'histoire des papes au point de vue de leur infaillibilité et de leur unité* (1853, in-12); le *Troisième jubilé de la Réformation* (1859, in-12); l'*Oraison chrétienne* ou la *Prière du cœur* (1862, in-12); l'*Epoque des Macchabées, histoire du peuple juif depuis le retour de l'exil jusqu'à la destruction de Jérusalem* (1862, in-12); le *Repos* (1863, in-18); *Quelques pensées sur la foi* (1863, in-12); *Marie Sothrop* ou les *Merveilles de la grâce dans le cœur d'un enfant* (1865, in-12), traduit de l'anglais; *Valentine, Episode de la vie d'un pasteur* (1871, in-8°); *Souvenirs d'Orient. Damas, Jérusalem, Le Caire* (1875, in-8°), etc.

* **BOSTON**, ville d'Angleterre (comté de Lincoln); 18,276 hab.

* **BOSTON**, ville des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, capitale du Massachusetts; 529,078 hab. d'après l'*Annuaire* de Firmin-Didot; 841,919 hab. suivant l'*Almanach de Gotha*.

BOTACHUS, fils d'Iocritus et petit-fils de l'Arcadien Lycurgue. Il donna son nom aux Botachides, tribu des Tégéates, en Arcadie.

Botanique (DICTIONNAIRE), par M. Baillon. V. DICTIONNAIRE BOTANIQUE, dans ce *Supplément*.

BOTAURE s. m. (bo-tô-re). Ornith. Sous-genre de hérons, dont quelques-uns ont fait un genre à part, et qui a pour type le butor.

BOTCHICA, dieu législateur et civilisateur de Condinamarca, d'après les Mozcas, livres sacrés du Pérou. Botchica vécut deux mille ans dans la vallée d'Iraca. On l'appelle aussi **Memquéthéba** et **Zouhé**.

BOTELUE s. f. (bo-te-lû). Bot. Syn. de BOUTELOUA. V. ce mot, dans ce *Supplément*.

BOTHRIOCÉPHALÉS s. m. pl. (bo-tri-o-sé-fa-lé — rad. *bothriocéphale*). Helminth. Ordre de vers apodes, comprenant les familles des tænioïdes et des cestoïdes.

BOTRÈS, fils d'Eumolus ou Eugnotus. Son père ayant un jour fait un sacrifice à Apollon, Botrès, avant que la victime fût placée sur l'autel, en mangea la cervelle; irrité, Eumélus saisit un tison enflammé et en frappa son fils, qu'il tua; mais, la colère passée, les regrets le saisirent, et Apollon, touché de ses plaintes, changea Botrès en un oiseau que les anciens nommaient *Æropus*.

BOTROBATYS s. m. (bo-tro-ba-tiss). Entom. Genre de coléoptères, de la famille des curculionides.

BOTRYDION s. m. (bo-tri-di-on). Bot. Syn. de DASYCLADE.

BOTRYDIUM s. m. (bo-tri-di-omm). Bot. Syn. d'HYDROGASTRE.

BOTRYOCHAITÈS (*dont la chevelure est ornée de grappes de raisin*), surnom de Bacchus.

BOTRYOSPORION s. m. (bo-tri-o-spo-ri-on). Bot. Syn. de STACHYLIDION.

BOTRYPE s. m. (bo-tri-pe). Bot. Syn. de BOTRYCHION.

BOTRYTIQUE adj. (bo-tri-ti-ke — du gr. *botrus*, grappe). Qui est en forme de grappe ou de chou-fleur.

BOTRYTOSTÉOPHYTE s. m. (bo-tri-to-sté-o-fi-te — de *botrytique*, et de *ostéophyte*). Ostéophyte botrytique.

* **BOTTA** (Paul-Emile), archéologue français. — Il est mort en avril 1870.

BOTTARD (Jean-Alphonse), homme politique français, né à Châteauroux en 1819. Il étudia le droit, se fit recevoir licencié, puis il acheta une étude d'avoué dans sa ville natale. Ayant vendu sa charge, il se fit inscrire au barreau comme avocat. Lors des élections du 8 février 1871 pour l'Assemblée nationale, M. Bottard fut élu député par 33,767 voix. Il alla siéger au centre gauche, fit partie du groupe Feray et se rangea parmi les députés qui, à l'exemple de M. Thiers, comprirent la nécessité de fonder la République, mais une République conservatrice, ralliant à elle le monde des affaires. Il vota pour la paix, l'abrogation des lois d'exil, la loi départementale, le pouvoir constituant de l'Assemblée, la proposition Rivet, la proposition Feray, contre la proposition Ravinel, pour M. Thiers le 24 mai 1873. Il fit partie de l'opposition sous le gouvernement de combat, se prononça contre la circulaire Pascal, contre l'érection de l'église du Sacré-Cœur, contre le septennat, contre la loi sur les maires, contre le cabinet de Broglie le 16 mai 1874, pour la proposition Périer et Maleville, vota pour la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Après la dissolution de l'Assemblée, M. Bottard fut porté par les républicains candidat au Sénat dans l'Indre, concurremment avec M. René Bethmont. Dans sa profession de foi, il dit : « Ma ligne de conduite, je puis la résumer en deux mots : la République avec la constitution; le respect absolu de la loi et, par conséquent, le concours dévoué au gouvernement du président de la République. Point de guerre, point de révolution, point de dictature. » Il échoua; mais il fut plus heureux aux élections pour la Chambre des députés. Il se porta alors candidat dans la 1re circonscription de Châteauroux et fut élu au scrutin de ballottage, le 5 mars 1876, par 5,085 voix, contre M. Balsan, monarchiste, et contre M. Lejeune, bonapartiste. A la Chambre, il a siégé au centre gauche et voté avec la majorité républicaine.

BOTTENTUIT (Pierre-Armand-Narcisse), médecin français, né à Rouen en 1806. Il étudia la médecine à Paris, où il se fit recevoir docteur. Après avoir été pendant plusieurs années médecin en chef de l'hôpital de Darnetal, il a fondé à Rouen un établissement hydrothérapique, dont il a gardé depuis la direction. On lui doit les ouvrages suivants : *Hydrothérapie, son histoire, sa théorie* (1858, in-12); *Hygiène et thérapeutique au point de vue de l'hydrothérapie des eaux de mer et des eaux minérales* (1865, in-8°); les *Mariages du docteur Ferraud* (1873, in-12), etc.

BOTTENTUIT (Emile), médecin français, fils du précédent, né à Rouen en 1840. Il a pris le grade de docteur à la Faculté de médecine de Paris, est devenu médecin consultant aux eaux de Plombières et dirige la rédaction de la *France médicale*. Le docteur Bottentuit s'est fait connaître par quelques ouvrages : *Des gastriques chroniques* (1869, in-8°); *Des dyspepsies flatulentes à forme douloureuse et de leur traitement par les eaux de Plombières* (1869, in-8°); *Des diarrhées chroniques et de leur traitement par les eaux de Plombières* (1873, in-8°), etc. On lui doit encore un *Guide des baigneurs aux eaux minérales de Plombières*, avec M. Hutin, et une traduction du *Traité pratique des maladies des reins* du docteur allemand Rotenstein.

BOTTIA ou **BOTTIÆA**, ancienne contrée de la Macédoine, dans le voisinage de la Thrace. Elle renfermait les villes de Pellæ et d'Ichnæ, suivant Hérodote.

BOTTINI (Jean-Dominique), médecin français d'origine italienne, né à San-Remo en 1813. Il fit ses études médicales à Gênes, où il prit le grade de docteur en chirurgie, puis il alla les compléter à Turin, où il passa son doctorat en médecine (1839) et son doctorat en philosophie. M. Bottini devint ensuite chirurgien-major dans l'armée sarde. Lors de l'annexion du comté de Nice en 1860, il cessa d'être Italien pour devenir Français. S'étant fixé à Menton, il a été attaché comme médecin à l'hôpital de cette ville. En 1868, il a reçu la croix de la Légion d'honneur. Le docteur Bottini est membre de plusieurs sociétés savantes. Outre des articles publiés en italien dans la *Gazetta medica* et diverses brochures, on lui doit : *Menton et son climat* (1863, in-12).

* **BOUAYE**, bourg de France (Loire-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. de Nantes; pop. aggl., 360 hab. — pop. tot., 1,340 hab.

BOU-BAGHLA (*le Père à la mule*), sectaire arabe qui souleva une partie de l'Algérie contre la domination française lors de la guerre d'Orient. Il appartenait à la tribu des Atafs, tribu qui occupait la subdivision de Milianah, et il préluda dès 1850 au rôle qu'il se proposait de jouer, si l'occasion s'en présentait. Il parcourait les tribus, prédisant l'avenir, distribuant des talismans qui rendent invulnérables et faisant toutes sortes de jongleries. Chez les Beni-Abbès, il s'essaya au rôle de chérif et se fit appeler Mohammed-ben-Abdallay; il prêchait ouvertement la guerre contre les infidèles et s'annonçait comme ayant reçu une mission du ciel. Les Beni-Abbès, qui n'étaient pas mûrs pour la révolte, le forcèrent de s'éloigner; les Beni-Mellikenchs l'appelèrent sur la rive gauche de l'Oued-Sahel, et il eut bientôt à sa dévotion deux autres tribus du Jurjura, les Zouaouas et les Tolbas du Ben-Dris. Il les conduisit contre quelques-unes des tribus soumises à la France, les Mechedallas, les Ben-Ali, et leur fit opérer des razzias fructueuses de bœufs et de moutons; le village d'Ighil-Hammad fut pillé et incendié par eux (mars 1851). Le chef des Beni-Ali, chérif de Chellata, fut réduit à implorer l'assistance de la France, et au mois d'avril suivant une colonne expéditionnaire, sous les ordres du colonel d'Aurelle, marcha contre Bou-Baghla, qui s'enfuit précipitamment. En même temps, le général de Saint-Arnaud, depuis si fameux, opérait dans les environs de Collo, et une sourde agitation se propageait dans toute l'Algérie. Bou-Baghla mit à profit l'irritation de ses compatriotes, réunit un millier d'hommes, 200 cavaliers et parut à leur tête aux portes de Bougie. La garnison, sous les ordres du colonel de Wengy, mit cette petite troupe en déroute (10 mai), et, quelques jours après, Bou-Baghla rencontré par les colonnes des généraux Camou et Bosquet subit encore une défaite complète (1er juin). L'intrépide sectaire n'en continua pas moins à prêcher la guerre sainte; profitant de ce que les grandes chaleurs retenaient les troupes françaises dans leurs cantonnements, il leva des hommes chez les Mellikenchs, les Zouaouas, les Ouled-Ali, entraîna les tribus placées sous le commandement de l'aga Bel-Kassem et forma ainsi un sérieux noyau d'insurrection. Les Guechtoula-Maatkas l'appelèrent et réussirent, avec son aide, à repousser les goums conduits à leur rencontre par les chefs des bureaux arabes. Malgré une série de brillants combats dirigés contre lui et ses adhérents par le général Pélissier qui fit rentrer les Guechtoula-Maatkas dans l'obéissance (30 octobre 1851), Bou-Baghla continua de semer la terreur dans les tribus soumises, qu'il pillait et incendiait, et s'empara du village d'Agemmoun (14 janvier 1852). Les tribus soumises commençaient à chanceler, lorsque l'apparition du général Bosquet, accouru de Sétif, leur rendit un peu de courage. Les Beni-Oughlis, que Bou-Baghla menaçait, prirent les armes et le forcèrent de se réfugier chez les Zouaouas; ceux-ci, battus à leur tour, durent se soumettre, et le chérif, réduit à une poignée de cavaliers, se tint quelque temps à l'écart. La guerre d'Orient et l'embarquement des troupes françaises pour Gallipoli lui fournirent, en 1854, le prétexte de nouvelles agitations. Il se remit à parcourir les tribus, proclamant l'évacuation de l'Algérie par la France, et aussitôt les tribus du haut Sebaou et du bord de la mer, les Beni-Djedma, les Flisset-el-Bar et quelques autres, vinrent se joindre à lui. Les Azazga, sollicités en vain à la rébellion, nous restèrent fidèles et infligèrent à Bou-Baghla une défaite; le chérif, qui se disait invulnérable, fut blessé à la figure, et son prestige diminua un peu. Quelque temps après s'ouvrait la campagne du maréchal Randon en Kabylie. Chassé de village en village, Bou-Bahgla offrit de faire sa soumission; le maréchal refusa. Bou-Baghla se retira alors dans le nord du Jurjura, chez les Mellikenchs, qui lui étaient restés fidèles jusqu'au bout; on le poursuivit dans cette dernière retraite, et il périt les armes à la main le 10 décembre 1854, à la suite d'une razzia opérée par lui sur les troupeaux du caïd des Beni-Abbès; le caïd lui cassa la tête d'un coup de pistolet.

* **BOUC** s. m. — Crust. Nom donné en Saintonge au palémon à dents de scie.

— *Bouc espagnol*, Nom donné en Allemagne à un instrument de torture. Cet instrument consiste en une combinaison de vis au moyen desquelles on fixe les coudes du patient entre ses deux genoux; on courbe en même temps sa tête presque jusqu'aux pieds. Les membres étant ainsi assujettis, on passe entre eux un bâton qui empêche le patient de bouger, et l'on peut lui infliger toute espèce de châtiment sans qu'il lui soit possible de faire un mouvement.

BOUCAUMONT (Marie-Louis-Auguste), ingénieur et homme politique français, né à Montmarault (Allier) en 1803, mort en août 1870. Admis à l'Ecole polytechnique en 1820, il entra, en 1822, dans le corps des ponts et chaussées, devint ingénieur ordinaire à Nevers (1826-1839), puis fut successivement ingénieur dans les Ardennes (1840-1843) et dans la Nièvre (1843-1862). Boucaumont construisit le pont de Nevers, un viaduc sur la Loire, dirigea des travaux de construction pour le chemin de fer du Centre, pour le canal des Ardennes, etc. Mis à la retraite en 1863, il devint alors maire de Nevers, administrateur des hospices et fut, cette même année, élu, avec l'appui de l'administration, député au Corps législatif dans la 1re circonscription de la Nièvre par 17,868 voix. Il alla grossir la majorité qui appuyait aveuglément tous les actes d'un pouvoir despotique, et fut réélu au même titre en 1869 par 19,500 voix. Il mourut au début de la guerre contre l'Allemagne, le 10 août 1870. Il avait été nommé, en 1866, commandeur de la Légion d'honneur. — Son frère, Marie-Christophe-Adolphe BOUCAUMONT, né à Montmarault en 1805, entra en 1824 à l'Ecole polytechnique, d'où il passa dans le service des ponts et chaussées. Après avoir été ingénieur dans l'Allier et dans le Cher, il fut nommé ingénieur en chef en 1847 et dirigea d'importants travaux de chemin de fer sur les lignes de Vierzon et de Roanne. Il est devenu ingénieur en chef de la Nièvre et commandeur de la Légion d'honneur (1861).

* **BOUCHAIN**, ville de France (Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 18 kilom. de Valenciennes, sur l'Escaut, au confluent de la Sensée; pop. aggl., 1,039 hab. — pop. tot., 1,607 hab. « Divisée par l'Escaut en haute et basse ville, dit M. Ad. Joanne, Bouchain est entourée d'importantes fortifications et offre l'aspect d'une citadelle. Des écluses permettent d'inonder les abords de la place en cas de siége. » Fabriques de sucre; tanneries, moulins importants.

BOUCHARD (Charles-Jacques), médecin français, né à Montier-en-Der (Haute-Marne) en 1837. Successivement interne des hôpitaux de Lyon et de Paris, il se fit recevoir docteur en médecine de la Faculté de Paris, puis il est devenu chef de clinique médicale, agrégé à la Faculté et enfin médecin des hôpitaux (1870). Entre temps, il avait été l'objet de plusieurs distinctions pour ses travaux et ses recherches médicales : il fut successivement lauréat de la Faculté de médecine de Strasbourg et de la Faculté de médecine de Paris. Le docteur Bouchard est bien connu dans le monde médical par les nombreuses et savantes recherches qu'il a faites et qui lui ont permis de professer brillamment à la Faculté de médecine de Paris la clinique médicale et l'histoire de la médecine. Ses principales publications sont : *Recherches sur les éruptions générales de vaccine* (1859, in-8°); *Etudes expérimentales sur l'identité de l'herpès circiné et de l'herpès tonsurant* (1860, in-8°); *Recherches nouvelles sur la pellagre* (1862, in-8°); *Des dégénérations secondaires de la moelle épinière* (1866, in-8°); *De la pathogénie des hémorragies cérébrales* (1866, in-8°); *Tuberculose et phthisie pulmonaire* (1868, in-8°); *Organicisme et vitalisme* (1873, in-8°). Il a consacré, en outre, dans divers recueils, de nombreux articles à l'étude des maladies des centres nerveux, des maladies parasitaires, de la pellagre, de la phthisie, des diabètes et des altérations humorales, des maladies des vieillards. En 1876, le docteur Bouchard fit à la Faculté un cours, qui fut très-remarqué, sur la prophylaxie des maladies vénériennes dans l'antiquité et dans les temps modernes; cette étude, qui abonde en idées neuves, en savantes recherches, va être incessamment publiée en volume.

* **BOUCHARDAT** (Apollinaire), chimiste et pharmacien français. — Il est né en 1806. Outre les ouvrages que nous avons cités, on doit à ce savant : *Histoire naturelle* (1844, 2 vol. in-12); *Atlas de botanique* (1844, in-12); *Recherches sur la végétation appliquées à l'agriculture* (1846, in-12); *Traité sur la maladie de la vigne* (1853, in-8°); le *Travail, son influence sur la santé* (1862, in-12); l'*Eau-de-vie, ses dangers* (1863, in-12); *Rapport sur les progrès de l'hygiène* (1867, in-8°); *De la glycosurie ou diabète sucré, son traitement hygiénique* (1875, in-8°), ouvrage très-remarquable.

BOUCHARD-HUZARD (Louis), agronome et écrivain, né à Paris en 1824, mort dans cette ville en 1873. Il s'est adonné d'une façon toute particulière à l'étude des questions d'économie rurale. Bouchard était secrétaire général de la Société centrale d'agriculture de France et il collabora aux *Annales de l'agriculture*, au *Journal de la Société d'horticulture*, etc. On lui doit les ouvrages suivants : *Traité des constructions rurales et de leur disposition* (1858-1860, 2 vol. in-8°, avec pl. et fig.), ouvrage réédité en 1869-1870; *Engrais* (1869, in-8°); *Ouvrages publiés jusqu'à ce jour sur les constructions rurales et sur la disposition des jardins* (1860, in-8°); *Habitations à l'usage des cultivateurs* (1863, in-8°); *Biographie des membres de la Société centrale d'agriculture de France* (1865-1874, 2 vol. in-8°); le *Château de Voré et ses jardins* (1873, in-8°), etc.

* **BOUCHARDY** (Joseph), auteur dramatique. — Aux pièces dramatiques que nous avons citées dans la notice biographique du tome II, il faut ajouter l'*Armurier de Santiago* (1868). Joseph Bouchardy est mort à Châtenay en mai 1870.

Bouche de la Vérité (LA), statue en marbre de M. Jules Blanchard (Salon de 1870, Jardin du Luxembourg). Il y a à Rome, près de l'église de Santa-Maria-in-Cosmedin, un masque antique, à la bouche largement ouverte, encastré dans les pilastres du portique et que les gens du peuple ont surnommé la *Bocca della Verità* (la bouche de la Vérité). C'est tout simplement une bouche d'égout, travaillée avec cet art que les Romains savaient appliquer à la décoration. Une vieille légende attribue à ce masque une propriété singulière. On prétend que les dames romaines, soupçonnées d'avoir failli, étaient amenées là par leurs maris, qui leur faisaient mettre la main dans la bouche du masque; si les soupçons étaient fondés, la bouche se refermait et broyait la main de la coupable. A ce compte, toutes les dames romaines durent sortir indemnes de l'épreuve, car il est peu probable que ce masque de marbre ait jamais réussi à faire jouer ses mâchoires. C'est cette légende que M. Jules Blanchard a traduite, en lui donnant un sens plus moderne, car la toute jeune fille qu'il nous montre présentant timidement son doigt à la bouche de marbre est trop jeune pour être mariée, ou même pour avoir déjà un amoureux. On menace aujourd'hui à Rome les enfants soupçonnés de mensonge de les conduire à la *Bocca della Verità*, et c'est probablement d'un petit mensonge que la jeune fille de M. Jules Blanchard veut se disculper. On pourrait trouver à redire en ce qu'elle est absolument nue et que l'épreuve en elle-même n'exige rien de semblable; mais les sculpteurs ont rarement, dans les sujets modernes, l'occasion de légitimer tout à fait l'emploi du nu, si nécessaire à la statuaire, et l'on excuse volontiers l'artiste en faveur de ce gracieux corps de jeune fille, si délicat et si élégant.

BOUCHÉ (Jean-Baptiste), littérateur français, né à Cluny (Saône-et-Loire) en 1815. Il s'est fait connaître par quelques ouvrages où l'on trouve de la vérité et de l'originalité. Nous citerons de lui : les *Druides* (1844, in-8°); *Voyage en Bourgogne* (1845, in-8°); *Christ et pape* ou la *Doctrine de Dieu et de ses ministres* (1846, in-12); *Idolâtrie des popes, Triomphe du Christ* (1846, in-12); *Ibérie* (1847, in-8°); *Druides et Celtes* ou *Histoire de l'origine des sociétés et des sciences* (1848, in-12); le *Scorpion politique*, satire hebdomadaire qui parut en 1848; les *Scapins de la république* (1852, in-8°), poëme satirique en trente-deux chants; les *Français en Crimée* (1856, in-8°), poëme satirique en cinq chants.

* **BOUCHENÉ-LEFER** (Adèle-Gabriel-Denis), jurisconsulte. — Il est mort à Elancourt (Seine-et-Oise) en janvier 1872. Après la révolution du 4 septembre 1870, il avait été appelé à faire partie de la commission chargée de remplacer le conseil d'Etat. Au mois d'avril 1871, il fut mis à la retraite et nommé conseiller d'Etat honoraire. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Principes et notions élémentaires pratiques, didactiques et historiques du droit public administratif* (1862, in-8°).

Boucher turc à Jérusalem (UN), tableau de M. Gérome. Le personnage est adossé au mur de sa boutique; ses bras et ses jambes bronzés sont nus; il est jeune; il tient à la main sa pipe et montre ses dents blanches, en souriant au spectateur. Des quartiers de viande sont accrochés à la muraille, et des têtes de chèvre et de mouton sont à terre.

Ce tableau est de très-petite dimension et la composition en est fort simple, c'est là néanmoins une des œuvres remarquables de M. Gérome, tant sous le raport de l'exécution, qui est très-fine et à la fois très-ferme, que sous le rapport de l'expression, qui est d'une rare justesse. Cet ouvrage a figuré au Salon de 1863 et à l'Exposition universelle de 1867; il appartenait, à cette dernière date, à M. J. Hoeg.

BOUCHER (Auguste), littérateur français, né à Calais en 1837. Elève de l'Ecole normale supérieure, il devint professeur au lycée d'Orléans, puis il quitta l'enseignement. M. Boucher est devenu un des rédacteurs du *Correspondant*. On lui doit les ouvrages suivants : *Morceaux choisis de littérature française* (1865, 3 vol. in-12); *Bataille de Coulmiers, 9 novembre* 1870 (1871, in-12); *Récits de l'invasion, journal d'un bourgeois d'Orléans* (1871, in-12); *Combat d'Orléans* (1872, in-12); *Bataille de Loigny, avec les combats de Villepion et de Poupry* (1872, in-12); le *Prince de Joinville pendant la campagne de France* (1874, in-12); *Deux mazarinades en patois orléanais* (1875, in-8°), etc.

* **BOUCHER DE CRÈVECŒUR DE PERTHES** (Jacques), littérateur et archéologue français. — Il est mort à Abbeville en 1868. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *De l'éducation du pauvre* (1842, in-8°); *De la misère* (1840, in-8°); *Du patronage et de l'influence par la charité* (1846, in-8°); *Petites solutions de grands mots* (1848, in-12); *Misère, émeute et choléra* (1848, in-12); *De l'obéissance à la loi* (1850, in-8°); *Sujets dramatiques* (1852, 2 vol. in-12); *Du vrai dans les mœurs et les caractères* (1856, in-8°); *De la femme dans l'état social, de son travail et de sa rémunération* (1860, in-8°); *De l'homme antédiluvien et de ses œuvres* (1860, in-8°); *De la génération spontanée* (1861, in-8°); *Nègre et blanc, De qui sommes-nous fils?* (1861, in-12); *De la suprématie de l'Angleterre et de sa durée* (1863, in-12); *Des outils de pierre* (1865, in-8°); *Rien ne naît, rien ne meurt, la forme seule est périssable* (1865, in-12); *De la mâchoire humaine de Moulin-Quignon, Nouvelles découvertes* (1865, in-8°); *Trois semaines à Vichy* (1866, in-12); *Des idées innées* (1867, in-8°).

* **BOUCHERIE** (Auguste), chimiste français. — Il est mort en juin 1871.

* **BOUCHES-DU-RHÔNE**, département de France. — Il comprend 3 arrondissements, 27 cantons, 108 communes, 554,911 hab., est un de ceux qui font partie du 15e corps d'armée et appartient à la 7e inspection des ponts et chaussées. Archevêché à Aix, évêché à Marseille, cour d'appel et académie à Aix. Aux termes de la loi du 24 février 1875, le département des Bouches-du-Rhône nomme 3 sénateurs, et, d'après la loi du 30 novembre 1875, il nomme 7 députés.

BOUCHET (Paul-Emile-Brutus), homme politique français, né à Embrun (Hautes-Alpes) en 1840. Reçu licencié à Paris, il se fit inscrire comme avocat d'abord dans sa ville natale, puis à Marseille. Chaud partisan de la République, M. Bouchet prit une part active au mouvement électoral de Marseille en 1869 et contribua à l'élection de M. Gambetta. Après la révolution du 4 septembre, il fut nommé substitut du procureur de la république à Marseille; s'étant démis de ses fonctions le 23 mars 1871, il fut arrêté peu après sous l'inculpation d'avoir pris part à l'insurrection communaliste. Après trois mois de prison préventive, il passa devant un conseil de guerre, qui l'acquitta. Au mois d'octobre suivant, les électeurs du 5e canton de Marseille le nommèrent membre du conseil général, où il vota avec les radicaux. Des élections partielles ayant eu lieu dans les Bouches-du-Rhône le 7 janvier 1872, M. Bouchet fut porté candidat, concurremment avec M. Challemel-Lacour, et il fut élu député par 47,513 voix. Il alla siéger à l'extrême gauche, aborda à plusieurs reprises la tribune, vota pour la dissolution, contre la loi municipale lyonnaise, pour M. Thiers le 24 mai 1873 et fit une opposition constante au gouvernement dit de l'ordre moral. C'est ainsi qu'il se prononça contre la circulaire Pascal, pour la liberté des enterrements civils, contre l'érection de l'église du Sacré-Cœur, contre le septennat, contre la loi des maires. Le 14 mai 1874, il contribua à la chute du cabinet de Broglie, appuya la proposition Périer et Maleville et vota pour la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Après la dissolution de l'Assemblée, il se porta candidat à la députation dans la 4e circonscription de Marseille. Tout en restant fidèle au programme républicain qu'il s'était engagé à suivre, il se prononça contre les idées intransigeantes que M. Alfred Naquet voulait faire prévaloir, et qu'il regardait comme absolument nuisibles à l'affermissement de la République. Il se fit le défenseur de la politique de M. Gambetta et fut élu député par 8,872 voix. M. Bouchet a continué à la Chambre à siéger avec les membres de l'Union républicaine et a voté, ainsi qu'il s'y était engagé envers ses électeurs, pour l'amnistie pleine et entière demandée par M. Raspail.

* **BOUCHITTÉ** (Louis-Firmin-Hervé), philosophe français. — Il est mort à Versailles en 1861.

* **BOUCHON** s. m. — Techn. Pièce de cuivre servant à boucher le trou d'une pierre d'évier.

BOUCHONNE s. f. (bou-cho-ne — rad. *bouchonner*). Nom d'amitié familière qu'on donnait à une femme : *Ne craignez rien, ma* BOUCHONNE. (Regnard.)

* **BOUCHOUX** (LES), bourg de France (Jura), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. de Saint-Claude; pop. aggl., 163 hab. — pop. tot., 879 hab. Ce bourg est composé d'un grand nombre de hameaux disséminés sur les deux rives du Tacon. Fabrication des fromages bleus dits de Septmoncel.

* **BOUCHUT** (Eugène), médecin français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Traité des signes de la mort et des moyens de ne pas être enterré vivant* (1849, in-12, réédité en 1874); *Cérébroscopie des tubercules de la rétine et de la choroïde reconnus à l'ophthalmoscope et indiquant la tuberculose cérébrale* (1869, in-8°); *Des effets physiologiques et thérapeutiques de l'hydrate de chloral* (1869, in-8°); *Histoire de la médecine et des doctrines médicales* (1873, 2 vol. in-8°); *Maladies des enfants. Recherches anatomiques et cliniques sur l'endocardite végétante et ulcéreuse des maladies aiguës fébriles* (1875, in-8°), etc.

* **BOUCLIER** s. m. — Bot. Agaric brévipède. ‖ Nom donné à l'apothécie de certains lichens.

BOUCQUEAU DE VILLERAIE (Philippe), homme politique belge, né à Bruxelles dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, mort en 1834. Il fit d'excellentes études dans sa ville natale et adopta les principes de la Révolution. Sous le Consulat, il fut nommé préfet de de Coblentz, puis chargé de la direction des droits réunis à Maëstricht. A la suite de la perte de son fils aîné, il entra dans les ordres, croyant trouver dans d'étroites pratiques religieuses un adoucissement à sa douleur. Après la révolution de 1830, il fut envoyé comme délégué du district de Malines au congrès national, où il vota pour l'exclusion de la maison de Nassau. Il fit partie de la délégation belge qui vint à Paris offrir la couronne de Belgique au duc de Nemours, fils de Louis-Philippe. A l'expiration de son mandat, il se retira à Liége, où il vécut dans l'obscurité. Il légua tous ses biens, qui étaient immenses

à des communautés religieuses et au séminaire de la ville qu'il habitait.

Bouddha (HISTOIRE DU) **depuis sa naissance jusqu'à sa mort**, par Mme Mary Summer, avec préface et index par Ph.-Ed. Foucaux, professeur au Collége de France (Paris, 1874, 1 vol. in-18). Nous empruntons à M. Ad. Franck les éléments de l'analyse que nous allons donner de ce livre.

Mme Mary Summer, à qui nous devons déjà une intéressante notice sur les religieuses bouddhistes, ne s'est pas bornée à raconter la vie historique du Bouddha; elle y a mêlé la légende telle qu'elle s'est formée à la faveur de l'obscurité qui environne toujours le berceau des institutions religieuses, par la foi et l'imagination des races les plus exaltées de l'extrême Orient. Celui qu'on appelle le Bouddha, c'est-à-dire le sage, le savant, le seul sage, le seul savant, aussi longtemps qu'un être de même nom et de même rang ne l'a pas remplacé sur la terre, c'est l'incarnation de la sagesse elle-même, de la sagesse et de la science éternelle et universelle, en un mot de la raison divine. Les documents consultés et mis à contribution par Mme Mary Summer placent dans sa bouche ces paroles significatives : « Je suis le plus grand de tous les êtres; je vaincrai le démon et je mettrai un terme à la naissance, à la vieillesse, à la maladie, à la mort. »

Le Bouddha n'est soumis aux conditions de la vie humaine que pendant la durée de son incarnation, ou aussi longtemps qu'il est uni à un corps; mais la sagesse dont il est la personnification l'a précédé et lui survivra de toute éternité. D'autres Bouddhas l'ont précédé et lui succéderont, sans que la sagesse elle-même soit atteinte dans son unité et son éternité. Le but qu'elle offre aux hommes, c'est l'inaltérable quiétude qui lui appartient au-dessus des formes particulières de l'existence, toutes passagères et troublées, même celles qui nous représentent les dieux. Cette paix sans interruption et sans mélange répond, dans le bouddhisme, à l'idée de la béatitude et reçoit le nom de *Nirvâna*. Mais, avant même d'être entré dans le Nirvâna, Çakya-Mouni, depuis sa transfiguration par les austérités de la vie ascétique, dispose à son gré du monde visible et invisible, comme le Dieu de la Bible et de l'Evangile.

Le récit légendaire de son existence terrestre, tel qu'on le lit dans l'élégant résumé de Mme Summer, suggère à l'esprit un certain nombre de rapprochements avec les doctrines du christianisme, qui ne manquent pas d'intérêt, pourvu qu'on n'y apporte ni exagération ni esprit de système.

Si le Bouddha n'est pas né d'une vierge, du moins la femme qui l'a mis au monde, Mâya-Dêvi, la merveille de la création et le type de la perfection féminine, n'a mis au monde que lui, et meurt aussitôt qu'elle lui a donné le jour.

Il se marie, et la princesse qu'il épouse est une femme accomplie comme sa mère; mais il s'impose les lois du célibat au sein du mariage, et au bout de quelque temps, après avoir contemplé le spectacle de toutes les grandeurs et de toutes les misères humaines, il quitte le toit conjugal, le palais de ses ancêtres, le trône où l'appelle sa naissance, pour aller chercher dans le désert une vie de pénitence et de méditation.

Dans son austère solitude, il rencontre la tentation. A lui aussi le démon fait l'offre de tous les royaumes de la terre s'il veut renoncer à son œuvre de rédemption. Le trouvant insensible aux attraits de la puissance, le tentateur en essaye d'autres dont il espère un meilleur effet. Par son ordre, les légions infernales se changent en houris et mettent en œuvre contre le futur sauveur du genre humain ce que la légende indienne appelle « les trente-deux magies des femmes. »

Cependant, Mâra (c'est le nom du Satan indien) échoua complétement dans sa double tentative de séduction, dont la dernière, par plusieurs détails, a beaucoup d'analogie avec la tentation de saint Antoine. Ajoutons qu'elle est racontée avec un véritable talent et une très-grande mesure par l'écrivain français.

Les sept semaines de jeûne et d'abstinence que s'impose Çakya-Mouni avant de recevoir et de promulguer la nouvelle loi ne font-elles point penser aux quarante jours et aux quarante nuits que Moïse passa sur le Sinaï avant d'en rapporter les deux Tables de l'alliance? On se rappelle les deux faisceaux de lumière qui ne cessèrent point depuis ce jour d'éclairer le front du législateur des Hébreux. Le réformateur de l'Inde brahmanique eut, lui aussi, après l'épreuve dont nous venons de parler, la face illuminée par un rayon surnaturel, ou, si l'on nous permet une autre comparaison, il eut, lui aussi, la transfiguration du mont Thabor sous le figuier de Bodhimanda.

Elevé au-dessus des faiblesses et des passions de la terre, moins par sa nature divine que par les épreuves volontaires qu'il s'était imposées, il commença à enseigner la nouvelle loi, et sa première prédication, résumé de toutes les autres, fondement de toute sa doctrine, est un sermon sur la montagne; car il le prononça sur la montagne de Gaza, au milieu de ses apôtres réunis autour de lui pour la première fois.

Parmi les apôtres du Bouddha, il y en eut un qui le trahit, qui joua le rôle de Judas Iscariote; son nom est Dêvadotta. Un autre, Kaçyapa, est le disciple bien-aimé qui, s'il ne dort pas sur le sein du maître, est admis à l'honneur de reposer près de lui, sous le même manteau. Il fut appelé plus tard à présider un concile et concourut avec Nouda, le cousin de Çakya-Mouni, à la rédaction de la Triple-Corbeille, c'est-à-dire des livres canoniques de la nouvelle religion.

Pour ne pas multiplier indéfiniment ces rapports, nous ne citerons plus qu'un seul personnage, mais ce n'est pas le moins curieux à connaître. Nous voulons parler de la courtisane Amrapâli, véritable prototype de Madeleine. Comme la pécheresse de Magdala, elle avait beaucoup aimé, et il lui fut beaucoup pardonné. Célèbre par sa beauté et par ses désordres, elle entendit un jour le Bouddha et fut prise de la plus ardente piété pour sa personne et pour sa loi. Çakya venait d'accomplir sa quatre-vingtième année; il touchait à sa dernière heure et reçut avec la plus tendre compassion cette brebis égarée qui se réfugiait dans son sein. Il poussa l'indulgence jusqu'à s'asseoir à la table d'Amrapâli. Elle ne lui baigna pas les pieds de ses larmes, mais elle en versa beaucoup le jour où il lui annonça qu'il allait mourir.

Si imparfaites qu'elles soient, ces ressemblances nous prouvent que la nature morale de l'homme, comme son organisation physique, obéit partout aux mêmes lois et passe par des transformations analogues. Ce qui est accepté depuis longtemps par les systèmes philosophiques, pour les créations de la poésie et de l'art et les diverses formes de l'ordre social, n'est pas moins vrai pour les croyances religieuses. Seulement, si l'on veut rester convaincu de cette unité de plan réalisée et manifestée dans le genre humain par le progrès des siècles, on se gardera de la pousser à l'extrême; il faut que l'unité nous laisse apercevoir la diversité et que les ressemblances ou, pour mieux dire, les analogies ne nous cachent pas les différences. C'est précisément ce qui fait la beauté et la grandeur du tableau mouvant que nous offre l'histoire. Le petit livre de Mme Marie Summer est écrit avec tant de conscience et de mesure, qu'on pourra l'invoquer utilement à l'appui de ces considérations.

Bouddhisme indien (INTRODUCTION À L'HISTOIRE DU), par Eugène Burnouf (1845; 2e édition, précédée d'une notice de M. Barthélemy Saint-Hilaire, 1876, 1 vol. in-4°). Cet ouvrage important est le résultat de longues études faites par Eugène Burnouf sur des manuscrits qui formaient une vraie bibliothèque bouddhique et qui avaient été donnés, tant à la Société asiatique de Paris qu'à celle de Londres, par sir B.-H. Hodgson, résident anglais à la cour du Népaul. L'auteur a fait passer dans son livre toute la richesse et toute la vie dont l'imagination indoue colore même les doctrines philosophiques les plus abstraites, sans rien laisser voir du travail immense auquel il a dû se livrer pour dépouiller ces manuscrits et les classer par époque.

Ce que Burnouf a tenté de faire, c'est une reconstruction historique du bouddhisme indou, par laquelle il remonte jusqu'à la pensée et à la personne de son fondateur. Si l'on songe aux mystères qui entourent le berceau des religions, surtout dans cette terre des merveilles, on jugera de la grandeur de l'entreprise grâce à laquelle nous pouvons entrevoir ce qu'était le bouddhisme primitif et en retrouver le principe et les plus puissants mobiles.

Dès son apparition, l'*Introduction à l'histoire du bouddhisme* eut, en Angleterre et en Allemagne, un grand retentissement; chez nous, ce livre passa d'abord presque inaperçu. Ce n'est qu'après avoir fait le tour de l'Europe que le nom d'Eugène Burnouf devint illustre en France. Mais, au moment où la gloire lui revenait ainsi de tous les côtés, Burnouf mourut, usé par le travail.

BOUDHA, nom du régent de la planète Mercure, dans la mythologie indoue. Il est fils de Soma et de Tara, et le premier roi de la dynastie lunaire. C'est un demi-dieu chez les Indous, ainsi, d'ailleurs, que toutes les autres planètes. Par là, ces peuples se rapprochent de l'opinion de Zénon, de Philon et autres philosophes, qui prétendent que les astres sont des animaux doués de sentiment. Boudha préside au mercredi.

BOUDIER DE LA JOUSSELINIÈRE (René), poëte, historien et antiquaire français, né à Treilly en 1634, mort à Mantes-sur-Seine en 1723. Il annonça de bonne heure de grandes dispositions pour l'étude, et à l'âge de vingt ans il savait déjà le grec, l'espagnol et le latin. Mais il ne tint pas ce que promettaient ses brillants débuts et ne donna que des ouvrages d'une honnête médiocrité. Nous citerons de lui : *Histoire de la république romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à César Auguste; Traduction en vers français de l'*Ecclésiaste *de Salomon; Traduction en vers français de plusieurs satires d'Horace et de Juvénal*. Ces ouvrages ne furent publiés qu'après la mort de l'auteur.

* **BOUDIN** (Jean-Christiern-Marc-François-Joseph), médecin français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *Etudes sur le chauffage, la réfrigération et la ventilation des édifices publics* (1850, in-8°); *Statistique de la population de la France et de ses colonies* (1852, in-8°); *De la circulation de l'eau considérée comme moyen de chauffage* (1852, in-8°); *Histoire du typhus cérébro-spinal* (1854, in-8°); *Résumé des dispositions légales et réglementaires qui président aux opérations médicales du recrutement* (1854, in-8°); *Traité de géographie et de statistique médicale et des maladies endémiques, comprenant la météorologie et la géologie médicales, les lois statistiques de la population, etc.* (1857, 2 vol. in-8°); *Eléments de statistique et de géographie générales* (1860, in-12); *Souvenirs de la campagne d'Italie* (1861, in-8°); *Dangers des unions consanguines et nécessité du croisement dans l'espèce humaine et parmi les animaux* (1862, in-8°); *Etudes ethnologiques sur la taille et le poids de l'homme* (1863, in-8°); *Etudes anthropologiques* (1864, in-8°), etc.

BOUDIN (Amédée), littérateur, né à Paris en 1814. Il s'est fait connaître par un certain nombre d'ouvrages, pour la plupart ayant trait à l'histoire, par des notices biographiques, et il a dirigé, avec M. Davons, le recueil intitulé *Panthéon de la Légion d'honneur*. Nous citerons de lui : *Histoire de Louis-Philippe, roi des Français* (1845-1848, 2 vol. in-8°); *Véritable physiologie de la Constituante de* 1848 (1849, 2 vol. in-18); *Histoire de Marseille* (1851, in-8°, avec pl.); *Satires prophétiques et poésies diverses* (1852, in-8°); *Napoléon III* (1865, in-12), avec Davons; *Histoire généalogique du musée des Croisades* (1858-1866, 4 vol. in-4°); *J. Maquet* (1869, in-12); *Jules Lacroix* (1870, in-12); *Révolutions modernes de l'Espagne*, 1868-1870 (1870, in-8°), avec Mouttet; *Révolutions modernes, Le Portugal*, 1861-1867 (1872, in-8°); le *Prince Georges Bibesco* (1874, in-8°), etc.

Boudoir des Muses (LE), théâtre situé rue des Filles-du-Calvaire, à Paris (1805-1807). V. MUSES (théâtre du Boudoir des), au tome XI du *Grand Dictionnaire*.

BOUDON (Raoul), économiste et publiciste français, né à Courtalin (Eure-et-Loir) en 1814, mort en 1868. Il s'adonna à l'industrie, fit une étude particulière des questions économiques, collabora à divers journaux spéciaux et publia quelques écrits qu'on peut consulter avec fruit. Nous citerons de lui : *Organisation unitaire des assurances* (1840, in-8°), mémoire adressé au gouvernement et aux Chambres; *Organisation unitaire et nationale de l'assurance* (1848, in-8°), mémoire adressé à l'Assemblée nationale; l'*Isthme de Suez et la question d'Orient* (1860, in-8°); la *Vérité sur les institutions de crédit privilégiées en France, La Banque de France, le Comptoir national d'escompte, etc.* (1862, in-8°); *Lettre à M. Emile Pereire* (1863, in-8°); *Seconde lettre à M. Emile Pereire* (1863, in-8°); la *Vérité sur les chemins de fer en France* (1864, in-8°); *Simples réponses aux* 42 *questions de la commission d'enquête sur la Banque de France* (1865, in-8°); la *Vérité sur la situation économique et financière de l'Empire* (1867, in-8°); la *Production, la consommation et le libre échange* (1868, in-8°), etc.

BOUDOURESQUE (Auguste-Acanthe), chanteur français, né à La Bastide-sur-l'Hers (Ariége) en 1835. Il fit ses études à Marseille, puis il entra dans la compagnie du chemin de fer de Béziers comme piqueur. Depuis quelque temps, il était aide-conducteur, lorsque, étant tombé au sort, il fut appelé à servir dans l'artillerie. De retour à Marseille, M. Boudouresque obtint un emploi d'inspecteur de l'éclairage. Tout en remplissant ces fonctions, il s'adonna à son goût pour la musique et se fit admettre comme élève externe au Conservatoire de Marseille, où il reçut des leçons de Benedict et de Morel. Il venait d'obtenir le second prix de chant lorsque M. Ambroise Thomas, l'ayant entendu chanter, fut frappé de sa belle voix de basse et l'engagea à aller terminer ses études au Conservatoire de Paris. Le jeune homme voulut suivre ce conseil; mais, pendant son voyage, il prit un refroidissement, sa voix s'altéra et il ne fut point admis au Conservatoire. Il retourna à Marseille (1859), où il obtint, peu après, le premier prix de chant. Au lieu de tenter la fortune du théâtre, M. Boudouresque se fit entrepreneur d'éclairage. En 1862, il obtint, à la suite d'une adjudication, l'entreprise de l'éclairage au schiste, qui lui fut très-fructueuse, et, dix ans après, il acheta un des plus beaux cafés de Marseille. Une circonstance fortuite vint enfin le lancer dans la carrière du théâtre. En 1874, le baryton Maurel, ayant voulu faire jouer à Marseille l'*Ernani* de Verdi, ne trouva pas dans sa troupe un chanteur qui pût remplir d'une façon satisfaisante le rôle de Silva. Il avait eu l'occasion d'entendre chanter Boudouresque, dont la voix puissante l'avait vivement frappé. Il le pria de lui venir en aide en jouant le rôle de Silva. Boudouresque y consentit, apprit en une quinzaine de jours le rôle qu'il devait chanter en italien et débuta sur le théâtre Valette le 5 septembre 1874, avec un si grand succès, qu'il se décida enfin à se faire chanteur. Il vint à Paris, obtint une audition de M. Halanzier, directeur de l'Opéra, et celui-ci l'engagea pour trois ans, à partir du 1er janvier 1875. Boudouresque débuta au mois d'avril suivant sur ce théâtre, dans le rôle de Brogni de la *Juive*. Peu satisfaisant comme comédien, il donna une excellente opinion de lui comme chanteur, car sa voix, d'un très-bon timbre, était d'une parfaite justesse. Il joua ensuite dans *Guillaume Tell*, dans la *Favorite*, dans les *Huguenots*, où il remplit le rôle de Marcel. Au mois de décembre 1876, il interpréta Bertram, dans *Robert le Diable*, et, cette fois, son succès fut complet.

* **BOUE** s. f. — **Encycl.** En 1823, la ville de Paris affermait ses boues 75,000 francs; en 1831, 166,000 francs; en 1845, 400,000 francs, et en 1874, 600,000 francs. Sur les bénéfices que les adjudicataires réalisent aujourd'hui, ils sont obligés de pourvoir aux frais du balayage des rues et du transport des immondices. Le personnel affecté à ce service, qui demeure sous la direction et la surveillance de l'autorité, est fixé par le cahier des charges et se compose de plusieurs milliers de personnes.

— *Volcan de boue*. V. SALSE, au tome XIV du *Grand Dictionnaire*.

BOUÉ DE VILLIERS (Amable-Louis), journaliste et littérateur français, né à Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise) en 1834. Il commença par être ouvrier typographe, puis il servit dans l'armée, qu'il quitta avec le grade de sous-officier. Pendant ses loisirs, il compléta son instruction et devint correcteur d'imprimerie. Poussé par ses goûts littéraires, il composa un poëme sur l'*Agriculture* et se mit à collaborer à divers journaux de province et de Paris, dans lesquels il publia des articles, des romans, des nouvelles, etc., soit sous son nom, soit sous les pseudonymes de **docteur Rouge**, **Raymond de Ferrières**, **Jacques Artevelde**, **capitaine Lancelot**, **Mirlitir**. En 1863, il publia les *Echos littéraires contemporains*, puis dirigea, à Evreux, le *Petit Bonhomme d'Evreux*. Depuis lors, il est devenu rédacteur en chef du *Progrès de l'Eure* et rédacteur gérant de l'*Union républicaine de l'Eure*. On lui doit les ouvrages suivants : *Vierge et prêtre* (1862, in-12); *Martyrs d'amour* (1863, in-12); les *Amoureux de Flavie* (1864, in-12); *Armand Lebailly* (1865, in-18); *Messieurs les pompiers* (1863, in-12); la *Bible des pompiers* (1867, in-12, avec grav.), sous le pseudonyme de capitaine Lancelot. Cet ouvrage, saisi pour une pièce de vers intitulée les *Commandements du pompier*, valut à son auteur une condamnation à 300 francs d'amende, sous l'inculpation d'outrage à la morale publique. Depuis lors, M. Boué a publié : les *Pompiers peints par eux-mêmes* (1868, in-18), nouvelle édition de la *Bible des pompiers*, moins les passages incriminés; la *Normandie superstitieuse* (1870, in-18); les *Prochaines élections, lettre aux ouvriers et aux paysans de l'Eure* (1871, in-8°), etc.

* **BOUÉE** s. f. — **Encycl.** Nous empruntons à la causerie scientifique de M. Henri de Parville, dans le *Bulletin français*, la description d'une nouvelle *bouée* automatique qu'un inventeur américain, M. Courtenay, de Ibdivild, vient d'expérimenter aux environs de New-York. Elle fonctionne aussi bien par mer calme que par mer houleuse, et elle produit un son suffisamment aigu pour être entendu, même par gros temps, révélant même aux habitants du littoral le rhythme dans lequel se succède le flot, par suite l'état plus ou moins agité de la mer au large. Cet instrument est simple et nous paraît mériter d'être décrit.

Quelques détails préliminaires sont indispensables.

La vague n'est pas produite, comme on le croit quelquefois, par un transport de l'eau poussée par le vent; la vague n'est qu'un gonflement tout local de la mer; l'eau oscille sur place; chaque particule d'eau part d'un certain niveau, s'élève et retourne au point de départ; elle monte une sorte de côte ou de plan incliné, puis elle le redescend, et ainsi de suite de proche en proche. Le même phénomène de gonflement local se reproduit sans cesse. Telle est la vague ordinaire du large ou « vague oscillatoire. »

Il est vrai qu'à l'approche des côtes, le mouvement de l'eau n'est plus si simple; non-seulement il y a gonflement local, mais il y a aussi translation. Chaque particule monte et descend, mais progresse aussi, se déplace en avançant un peu du large vers le littoral. C'est la vague de translation, une exception, comparativement à la vague oscillatoire.

Le mouvement superficiel de l'Océan se communique à une certaine profondeur; le gonflement descend; l'eau est agitée au-dessous; on admet que l'eau oscille encore à une distance de la surface égale à la hauteur de la vague mesurée du creux à la crête.

Une vague de 3 mètres de hauteur, qui a dans l'Océan environ 10 mètres de longueur (la longueur est la distance comprise entre deux vagues, comptées entre deux crêtes), agite l'eau jusqu'à 3 mètres de profondeur. Il est vrai qu'il y a encore un peu de mouvement à 10 mètres, c'est-à-dire à une profondeur égale à la longueur de la vague; mais ce mouvement peut être négligé en pratique.

Les vagues les plus hautes que l'on ait observées au cap de Bonne-Espérance mesuraient 13m,75, soit 6m,09 au-dessus du niveau moyen et autant au-dessous. Les vagues de l'Océan, à une certaine distance de la terre, dépassent rarement 6 mètres. Il résulte de là que l'on peut compter sur de l'eau calme, qui

ne se gonfle plus, entre 3 et 4 mètres; l'agitation y est insensible.

Donc, en immergeant un tube d'une longueur suffisante, l'eau de mer qui pénétrera par le bas dans cette gaîne abritée contre les mouvements de la surface sera immobile, un peu comme celle d'un puits. La mer déferlera autour de la partie supérieure du tuyau; mais l'eau, dans l'intérieur du tuyau, ne participera pas à ce mouvement.

La nouvelle *bouée* est maintenant facile à décrire.

Imaginez un tuyau de 3 à 4 mètres, ouvert en haut et en bas et fixé au fond de la mer par des chaînes et une ancre. Introduisons dans cette gaîne un long piston creux, c'est-à-dire un second tube fermé en haut et en bas. Enfin, coiffons ce piston, à sa partie supérieure, par une *bouée*.

La bouée, gros flotteur, montera sur place avec la vague et descendra, et ainsi sans cesse; comme elle fait corps avec le piston, il faudra bien que celui-ci monte aussi et descende dans sa gaîne fixe. Or, le fond et le haut du piston portent des soupapes convenablement combinées pour qu'à chaque soulèvement l'air soit appelé du dehors et pénètre sous le piston entre sa base et la nappe d'eau à niveau fixe, et pour qu'à chaque descente l'air introduit soit refoulé sous un sifflet placé au sommet de la *bouée*.

La *bouée* fait manœuvrer ainsi une véritable pompe à air. L'air est alternativement appelé et chassé sous le sifflet.

L'intensité de son dépend de l'énergie de la compression de l'air sous le piston et de la longueur du tuyau. Or, c'est le poids de la *bouée* qui, en descendant, refoule le piston. Il suffit de donner à la *bouée* un poids convenable pour engendrer un son aussi intense qu'on le désire.

La vague ne cessant jamais de se produire, courte ou longue, petite ou haute, l'appareil ne cessera jamais de fonctionner. Une houle longue le mettra en mouvement comme une lame courte; plus creuse sera la lame, plus le son sera étendu. Ainsi, avec des lames de 3 mètres, déferlant au nombre de 8 à la minute, on entendra 8 coups de sifflet assez courts; avec des lames de 6 mètres, déferlant seulement au nombre de 4 à la minute, on ne percevra plus que 4 coups de sifflet, mais beaucoup plus longs. Il y aura des intervalles variables entre les sons, selon les vagues; mais l'intensité du son restera constante, puisque la force motrice, c'est-à-dire le poids de la *bouée*, reste constante.

Dans les expériences déjà faites, le bruit du sifflet a été entendu à 9 milles sous le vent; à 3 milles au vent et à 6 milles vent de travers.

* **BOUÈRE**, bourg de France (Mayenne), cant. et à 4 kilom. de Grez-en-Bouère, arrond. et à 18 kilom. de Château-Gontier, près de la forêt de Bellebranche; pop. aggl., 785 hab. — pop. tot., 2,002 hab.

* **BOUET-VILLAUMEZ** (Louis-Edouard, comte DE). — L'amiral Bouet-Villaumez fut nommé commandant en chef de la flotte de la Baltique dès la déclaration de guerre à la Prusse; mais le désarroi qui régnait dans les sphères gouvernementales et l'indécision qui présida aux commencements de cette lugubre campagne paralysèrent tous ses moyens d'action. La France croyait posséder une flotte puissante : le commandant en chef put à grand'peine réunir sept frégates et un aviso, avec lesquels il appareilla pour le Sund le 24 juillet, en présence de l'impératrice, qui vint assister solennellement au départ. Le tirant des navires, le manque de troupes de débarquement l'empêchèrent de tenter quoi que ce fût. Au moment où il se proposait d'attaquer les forts de Weichselmunde et Neufahrwafser, placés en avant de Dantzig, il reçut l'ordre de se contenter de faire le blocus de la Baltique et ne trouva l'occasion que d'un seul combat avec la corvette allemande la *Nymphe*, qui vint se jeter sur le vaisseau amiral et qui réussit à échapper à sa poursuite en se réfugiant dans l'embouchure de la Vistule. Après le 4 septembre, l'amiral Fourichon rappela de la Baltique l'amiral Bouet-Villaumez, qui revint en France. En passant devant la Jahde, il offrit vainement le combat à la flotte allemande, qui refusa de tenter l'aventure. De retour à Cherbourg, l'amiral Bouet-Villaumez tomba malade et fut remplacé dans son commandement par le vice-amiral Penhouet. Il est mort à Maisons-Laffitte en septembre 1871.

BOUEXIÈRE (LA), village de France (Ille-et-Vilaine), cant. et à 7 kilom. de Liffré, arrond. et à 23 kilom. de Rennes; pop. aggl., 428 hab. — pop. tot., 2,528 hab.

BOUFFAR (Zulma-Madeleine), actrice française, née en 1844. Elle débuta sur les théâtres de Bruxelles et de Liége, où Offenbach la remarqua; en 1863, il l'engagea pour les Bouffes-Parisiens, lui fit chanter, à Ems, le principal rôle d'une petite saynète de sa composition, *Lischen et Fritzchen*, rôle dans lequel il la présenta au public des Bouffes en janvier 1864. Son jeu fin et spirituel, sa grâce piquante, l'espièglerie qu'elle mettait dans ses créations furent aussitôt très-goûtés. On la vit successivement dans les rôles de Moschetta de *Il Signor Fagotto* (1864); de Nini, dans les *Géorgiennes* (1864); de Jeanne et de Jean, dans *Jeanne qui pleure et Jean qui rit* (1865); d'Eros, dans les *Bergers* (1865); d'Ascagne, dans *Didon* (1866); de Julie, dans les *Rendez-vous bourgeois*. En 1867, les Bouffes-Parisiens ayant été momentanément fermés, Mlle Zulma Bouffar entra au théâtre du Palais-Royal, où elle créa le rôle de Gabrielle, dans la *Vie parisienne*, de Meilhac et Offenbach; ce dernier lui envoya la partition avec cette dédicace : « A Zulma Bouffar, la Patti de l'opérette. » Elle joua ensuite *Geneviève de Brabant* au théâtre des Menus-Plaisirs, puis revint au Palais-Royal créer le rôle d'Hector de la Trompette, dans le *Château à Toto* (1868); celui de Léon, dans la *Cour du roi Pétaud* (1869); celui de Fragolette, dans les *Brigands* (1869). Après la guerre, elle reparut au théâtre de la Gaîté, où Offenbach la fit engager pour jouer Robin Lusan, dans le *Roi Carotte* (1872), puis celui de Ginetta, dans les *Braconniers* (1873). Pendant la saison 1873-1874, Mlle Zulma Bouffar fit des excursions en Belgique et dans le nord de la France et aborda avec un grand succès le rôle de Clairette, dans la *Fille de Mme Angot*. En 1875, elle créa le rôle de Fantasca, dans la *Reine Indigo*, de Johann Strauss, au théâtre de la Renaissance. C'est un des rôles les plus difficiles qu'elle ait abordés. « Mlle Zulma Bouffar, dit M. Félix Jahyer, a de l'esprit et sait le pratiquer, une verve entraînante, de la grâce et, ce qui est une qualité excessivement rare, de la gaieté véritable. Sa voix, sans avoir un grand volume, porte dans toute la salle, parce qu'elle est juste et bien posée. Elle chante comme elle parle, avec un naturel parfait. Nulle n'a plus qu'elle l'habitude des planches, ce qui contribue puissamment à rendre son jeu aimable et communicatif. »

* **BOUFFARICK** ou **BOUFARIK**, ville d'Algérie, prov. et à 37 kilom. d'Alger, station du chemin de fer d'Alger à Oran; 6,100 hab.

Bouffes du Nord (THÉÂTRE DES). Ouvert en décembre 1876 et situé au coin du faubourg Saint-Denis et du boulevard de la Chapelle, c'est, sans contredit, la plus jolie et la plus coquette salle de spectacle des faubourgs parisiens. La pièce d'inauguration : *Ta da da!* revue de l'année 1876, obtint un grand succès. Les Bouffes du Nord n'ont rien de commun avec leur frère aîné les Bouffes-Parisiens, dont le public compte la fine fleur du monde et du demi-monde. A la Chapelle, la chope classique triomphe et le cigare fraternise avec la pipe. Jusqu'à présent le répertoire s'est composé de vaudevilles, d'opérettes et de chansons. Mais dans les faubourgs on raffole du drame; aussi la direction des Bouffes du Nord prendra-t-elle sans doute le parti de substituer les poignards des traîtres et les sanglots des filles perdues aux maillots des divas d'opérette et aux joyeux flonflons de la chansonnette. Singulière population que celle de nos faubourgs! elle s'amuse beaucoup plus quand elle pleure que lorsqu'elle rit!

BOUGARD (Emile), médecin français, né à Damrémont (Haute-Marne) en 1832. Elève de l'Ecole de médecine de Paris, il y prit le diplôme de docteur en 1857. M. Bougard s'est occupé d'une façon toute spéciale de l'étude des eaux thermales appliquées à la thérapeutique. Il est devenu médecin de l'Hôtel-Dieu de Bourbonne-les-Bains et du grand hôpital militaire thermal qui y a été établi. Il est membre de la Société d'hydrologie médicale de Paris, de la Société historique et archéologique de Langres, de la Société de médecine de Strasbourg, etc. Ses principaux ouvrages sont : *Relation du grand incendie arrivé à Bourbonne-les-Bains, en Champagne, le* 1er *mai* 1717, avec introduction et notes (1862, in-12); *Bibliotheca Borvoniensis* ou *Essai de bibliographie et d'histoire, contenant la reproduction de plaquettes rares et curieuses et le catalogue raisonné des ouvrages et mémoires relatifs à l'histoire de Bourbonne et de ses thermes* (1865, in-8°); les *Eaux salées chaudes de Bourbonne-les-Bains* (1866-12); les *Eaux chlorurées sodiques thermales de Bourbonne-les-Bains et les eaux similaires d'Allemagne* (1872, in-8°), etc.

BOUGAUD (Emile), théologien français, né à Dijon en 1824. Il étudia la théologie au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, et reçut la prêtrise dans cette ville. De retour dans sa ville natale, il fut chargé d'enseigner le dogme et l'histoire ecclésiastique au grand séminaire. Plus tard, l'abbé Bougaud fut nommé aumônier du monastère de la Visitation, puis l'évêque Dupanloup l'appela à Orléans pour y remplir les fonctions de vicaire général. Il s'est fait connaître par un certain nombre d'ouvrages et par son talent comme prédicateur. L'abbé Bougaud a prêché très-fréquemment des avents et des carêmes dans diverses églises de Paris. Nous citerons de lui : *Etude historique et critique sur la mission, les actes et le culte de saint Bénigne, apôtre de Bourgogne* (Autun, 1859, in-8°); *Histoire de sainte Chantal et des origines de la Visitation* (1861, 2 vol. in-8°); *Histoire de sainte Monique* (1865, in-8°); *Panégyrique de Jeanne Darc* (1865, in-8°); l'*Agriculture et la France* (1868, in-8°); les *Expiations de la France* (1874, in-8°); *Histoire de la bienheureuse Marguerite-Marie et des origines de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus* (1874, in-8° et in-12); le *Christianisme et les temps présents, la religion et l'irréligion. Jésus-Christ* (1871-1874, 2 vol. in-8°), etc.

* **BOUGIE**, ville et port de l'Algérie, prov. et à 236 kilom. de Constantine, à 210 kilom. d'Alger; 3,800 hab. Par décret du 10 mars 1873, un tribunal de première instance y a été établi.

BOUGIRONNER v. n. ou intr. V. BOUGERONNER, au tome II du *Grand Dictionnaire*.

* **BOUGIVAL**, bourg de France (Seine-et-Oise), canton et à 6 kilom. de Marly-le-Roi, arrond. et à 9 kilom. de Versailles, sur la rive gauche de la Seine; pop. aggl., 2,080 hab. — pop. tot., 2,085 hab.

* **BOUGLON**, bourg de France (Lot-et-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. de Marmande, sur une colline dont la base est baignée par l'Avance; pop. aggl., 154 hab. — pop. tot., 745 hab.

* **BOUGUENAIS**, bourg de France (Loire-Inférieure), cant. et à 3 kilom de Bouaye, arrond. et à 18 kilom. de Nantes, près de la rive gauche de la Loire; pop. aggl., 384 hab. — pop. tot., 3,709 hab.

* **BOUGUEREAU** (Adolphe-William), peintre français. — Parmi les dernières productions de cet artiste très-distingué, nous citerons : l'*Age d'or* (1867); *Pastorale, Enfants endormis* (1868); *Apollon et les Muses*, plafond qui orne la salle des concerts au Grand-Théâtre de Bordeaux; *Entre la Richesse et l'Amour* (1869); *Baigneuse*, le *Vœu à sainte Anne, Pendant la moisson, Faucheuse* (1872); *Nymphes et Satyres, Petites maraudeuses* (1873); la *Charité, Homère et son guide, Italiennes à la fontaine*, la *Vierge*, l'*Enfant Jésus et saint Jean-Baptiste*, tableau qui fut très-remarqué; *Flore et Zéphire, Baigneuse* (1875); *Pietà* (1876), tableau qui appartient au prince Paul Demidoff; la *Vierge consolatrice*, composition sage, harmonieuse, d'un sentiment contenu, et la *Jeunesse et l'Amour* (1877). Dans ce dernier tableau, la Jeunesse est personnifiée par une jeune fille nue qui se retourne en souriant vers l'Amour qu'elle porte sur ses épaules. C'est une composition pleine d'élégance et de fraîcheur. M. Bouguereau a exécuté d'importantes peintures dans des chapelles de l'église Saint-Augustin, à Paris. Il a obtenu une médaille de 3e classe à l'Exposition universelle de 1867, a été nommé membre de l'Académie des beaux-arts en 1876 et a reçu, cette même année, la croix d'officier de la Légion d'honneur. Les œuvres de cet artiste ont une grande correction de dessin, et l'exécution en est soignée au point de devenir monotone et froide. Ce qui leur manque, c'est l'originalité et la vie.

* **BOUGY** (Alfred-James-Louis-Joseph DE), littérateur français. — Il est mort en septembre 1871. Ses derniers ouvrages sont : les *Bourla papei* (brûleurs de papiers), roman rustique vaudois (1869, in-12); *Stendhal, sa vie et son œuvre* (1869, in-8°).

BOUHATI s. m. (bou-a-ti). Bot. Arbre des Indes orientales.

* **BOUHIER DE L'ÉCLUSE** (Robert-Constant), homme politique. — Il est mort à Paris en janvier 1870.

BOUHIRA, village d'Algérie, dans la province de Constantine, à 12 kilom. de Sétif. Il a été bâti en 1854, par la Compagnie genevoise, pour des colons suisses; 1,303 hab., dont 165 Français et Européens. Il est devenu ch.-l. de commune.

BOUHY (Joseph-Jacques-André), artiste lyrique, né à Verviers (Belgique) en 1847. Elève du Conservatoire de Liége, il y remporta le premier prix de chant; il entra immédiatement après au Conservatoire de Paris, sous la direction de son compatriote, M. Masset. Aux concours généraux du mois de juillet 1869, il obtenait le premier prix de chant, le second prix d'opéra-comique et le premier prix d'opéra. Ce triple succès le fit engager aussitôt à notre Académie nationale de musique; mais les événements de 1870 et 1871 reculèrent ses débuts de deux années.

Ce fut aux obsèques d'Auber, le 15 juillet 1871, que le jeune chanteur se fit entendre au public pour la première fois. Il chanta, à l'église de la Trinité, un *Benedictus* d'Auber, qui fut très-remarqué. La critique s'accorda à louer le velouté de son organe, le sentiment profond de son chant.

Quelques jours plus tard, Bouhy succédait à Faure dans le rôle de Méphistophélès. Il remplit ce rôle avec succès pendant quinze représentations, jusqu'à la fin d'octobre, où il quitta l'Opéra, les offres d'appointements qui lui étaient faites ne lui paraissant pas assez avantageuses.

Quelques mois après, il débutait à l'Opéra-Comique, dans la reprise des *Noces de Figaro*, avec Mme Miolan-Carvalho. Le 30 novembre 1872, il fit sa première création dans *Don César de Bazan* de Massenet. Il joua ensuite successivement dans *Roméo et Juliette*, dans *Galatée* et dans *Maître Wolfram*.

Le 24 mars 1874, eut lieu à l'Opéra-Comique la première audition de *Marie-Magdeleine*, de Massenet, où Bouhy se fit beaucoup remarquer; mais il obtint surtout la faveur du public dans la reprise de *Joconde*, où la délicatesse de son chant, son goût et son style dans l'art de phraser lui conquirent tous les suffrages.

La dernière création de Bouhy à l'Opéra-Comique fut dans la *Carmen* de Georges Bizet (3 mars 1875), où il joua avec beaucoup de verve et d'entrain le rôle du tauréador Escamillo. Il entra ensuite à l'Opéra-National-Lyrique et remporta un véritable triomphe en créant le rôle du nègre Domingue, dans *Paul et Virginie*. C'est là qu'il a déployé toutes les qualités qui font de lui un chanteur de premier ordre, à la voix large, vibrante, souple, pleine de style et de goût.

M. Bouhy a épousé en 1876 Mlle Reichemberg, de la Comédie-Française.

* **BOUIDES, BOUWÉIHIDES** ou **DAÏLAMITES**, dynastie musulmane qui régna pendant plus d'un siècle sur la moitié occidentale de la Perse (933-1055), et dont les princes portent aussi le nom ethnique de Daïlamites, Daïlémites ou Dilémites, parce que leur fondateur, Bouiah, était originaire du Daïlem, canton montagneux du Ghilan. Lorsque l'empire musulman se démembra, la Perse, ou Iran, au lieu de se fortifier à la suite de ces circonstances, se morcela et devint la proie des aventuriers qui se montrèrent les plus audacieux. C'est ainsi que les Bouides arrivèrent à la souveraineté, eux qui jusqu'alors avaient loué leurs services au plus offrant, comme les Suisses de notre histoire moderne. Au commencement du xe siècle, les gouverneurs envoyés de Bagdad trouvaient encore de l'obéissance dans les provinces occidentales de la Perse; mais les régions du nord-ouest s'étaient complétement affranchies. C'est ainsi que le Mazenderan, le Ghilan, le Tabaristan, le Djebel étaient tombés au pouvoir de chefs indigènes. Parmi ces derniers se distinguèrent de bonne heure les trois fils de Bouiah : Ali, Haçan et Ahmed, plus connus dans l'histoire arabe sous les noms de Imâd-Eddaula (*colonne*), Rokn-Eddaula (*appui*) et Mo'izz-Eddaula (*renfort de l'Etat*). Ils avaient conquis par leur bravoure les premiers grades dans l'armée de Mékan, usurpateur du Tabaristan, puis dans celle de Mardawéidj, maître du Daïlem, lorsqu'ils résolurent de faire la guerre pour leur propre compte. Imâd, soutenu par ses deux frères, s'empara d'Ispahan, occupa la province de Fars ou Perse proprement dite (933) et établit son quartier général à Schiraz l'année suivante. Mardawéidj ayant été assassiné par ses soldats, Imâd s'empara de ses Etats. Bientôt après, ses deux frères, à la tête chacun d'une armée, l'un au nord, l'autre au sud, lui soumirent toute la Perse occidentale (937-938).

Pendant ce temps, une anarchie complète régnait à Bagdad; les trois Bouides en profitèrent pour marcher sur cette ville et s'en emparer. Le calife Mostakfi dut subir leur protection et les combla de distinctions; bientôt, ils furent complétement les maîtres de Bagdad. Les trois frères restèrent toujours unis, mais la mésintelligence ne tarda pas à éclater entre leurs héritiers, ce qui amena peu à peu la décadence de leur autorité. Ils se divisèrent en deux branches, dont l'une domina à Bagdad, et l'autre sur le Fars. Le dernier rejeton de cette dynastie s'éteignit vers la fin du xie siècle, ne possédant plus qu'un petit apanage dans les Etats qu'avaient gouvernés ses ancêtres.

* **BOUILHET** (Louis), poëte et auteur dramatique français. — Il est mort à Rouen le 15 août 1869. En 1872, on a représenté de lui à l'Odéon un drame posthume en quatre actes et en vers, *Mademoiselle Aïssé* (1872, in-12), dont le succès a été médiocre. Cette même année, son ami, M. Gustave Flaubert, qui avait formé un comité pour lui ériger un monument à Rouen, a réuni et publié les *Dernières chansons, poésies posthumes* de Louis Bouilhet (1872, in-8°, avec portrait), recueil qui n'a rien ajouté à la réputation de son auteur.

* **BOUILLARGUES**, bourg de France (Gard), cant., arrond. et à 7 kilom. de Nîmes; pop. aggl., 2,040 hab. — pop. tot., 2,881 hab.

BOUILLÉ (Pierre), historien belge, né à Dinant-sur-Meuse en 1575, mort à Valenciennes vers 1640. Il entra de bonne heure dans l'ordre des jésuites et s'y fit remarquer plus par ses tendances mystiques que par son savoir. On a de lui : *Histoire de la découverte et merveilles de l'image de Notre-Dame de Foy* (Douai, 1620, in-12); *Histoire de Notre-Dame de Miséricorde, honorée chez les religieuses carmélites de Marchiennes-au-Pont*, etc.

BOUILLÉ (Jean-Baptiste DE), prélat français, né en Auvergne en 1759, mort en 1842. Il était aumônier de Marie-Antoinette quand éclata la Révolution. Il émigra en Allemagne, puis se rendit à la Martinique, où il fut chargé d'administrer une paroisse assez importante. A la rentrée des Bourbons en France, il revint à Paris et fut nommé aumônier de la duchesse d'Angoulême, puis évêque de Poitiers en 1819. Il occupa ce siége jusqu'à sa mort.

BOUILLÉ (comte DE), sénateur français, né en 1820. Frère du général de Bouillé et cousin du marquis de Bouillé, ambassadeur de France à Madrid, il s'occupait principalement d'agriculture dans ses domaines de la Nièvre, lorsqu'il fut envoyé à l'Assemblée nationale par les élections du 8 février 1871. Il siégea parmi les membres de la droite monarchiste, vota pour les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, le renversement de M. Thiers l'état de siége, la